CRR Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours
FRANCIS POULENC
Danse | Musique | Théâtre

HORAIRES AMÉNAGÉS
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
ET COLLÈGE

LICENCE MUSICOLOGIE
À PARCOURS INTERPRÈTE

Renseignements et inscriptions 2022-2023

HORAIRES AMÉNAGÉS
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET COLLÈGE

Les Classes à Horaires Aménagés Musique, Danse et Théâtre bénéficient durant le temps scolaire, d'un enseignement général à l'école et d'un parcours artistique au Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours Francis Poulenc.

Musique et Danse

Cet enseignement s'adresse aux élèves débutants motivés (CE1 musique, CE2 danse classique et 6ème danse contemporaine et jazz) et aux élèves ayant déjà une pratique artistique (pour les autres niveaux).

Des tests sont organisés en mars en veillant à la correspondance entre les niveaux scolaires et les cursus artistiques définis par le ministère de la culture.
L'école élémentaire coïncide avec le cycle 1, le collège avec le cycle 2.

Le régime habituel des élèves est l'externat ou la demi pension. Un internat peut également accueillir à partir de la 6ème quelques élèves. Les études d'enseignement général sont gratuites. Des droits d'inscription (frais de dossier + scolarité) fixés par délibération du Conseil Municipal sont demandés par le Conservatoire. Tout en suivant une scolarité identique aux autres écoles et collèges, l'élève reçoit une formation artistique complète et peut obtenir en fin de cursus un diplôme artistique à valeur nationale.

Théâtre

Dès la 4ème, le Conservatoire en partenariat avec le Collège Jean de la Bruyère, accueille les élèves qui souhaitent suivre un enseignement du théâtre avec un emploi du temps scolaire aménagé.

ORGANISATION DES COURS

Enseignement Général

Le programme d'enseignement général est celui de l'école publique. L'enseignement artistique est intégré dans l'horaire d'enseignement scolaire (*sauf pratiques collectives et enseignements optionnels le mercredi après-midi*). Les inscriptions dans les établissements scolaires se font après les résultats des tests d'admission.

École Élémentaire Francis Poulenc
Collège Paul-Louis Courier
Collège Jean de la Bruyère

Enseignement artistique hebdomadaire

Classes à dominante instrumentale
Instrument : 30 min à 1h30
Formation Musicale : 2h30 à 3h
Chant Choral : 45 min
Musique d'ensemble : 1h à 3h

Classe à dominante chant choral
Chant Choral : 45 min à 4h30
Formation Musicale : 2h30 à 3h

Classe à dominante danse
Danse : 2h à 9h30
Formation Musicale : 30 min à 1h
Culture chorégraphique : 1h

Classe à dominante théâtre
5h de pratique théâtrale, d'approche culturelle, d'arts plastiques et de musique en lien avec le spectacle dont 3h dans le cadre du collège et 2h d'atelier au Conservatoire (4ème et 3ème).

CONDITIONS D'ADMISSION

Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)

ÉLÈVES ENTRANT EN CE1

Renseignements et fiche de candidature à retirer auprès de l'école fréquentée par l'enfant et à renvoyer avant le **vendredi 4 février 2022** à : *Direction académique - Conseiller pédagogique en éducation musicale - Recrutement CHAM-CHAD - 267 rue Giraudeau CS74212 - 37042 Tours cedex 1.*
Informations : 02.47.60.78.30 / cpd-educ-musicale37@ac-orleans-tours.fr

➲ **Réunion d'information sur les CHAM CE1 et Élémentaire le 31 janvier 18h au Conservatoire de Tours.**

DU CE2 À LA 3ème

Préinscription au Conservatoire du **17 janvier au 19 février 2022.**
Tests d'entrée organisés par le Conservatoire les **25 et 26 mars 2022**.
Contenus des tests disponibles sur le site du conservatoire : **www.conservatoiretours.fr > inscriptions**

- Classes instrumentales

Le candidat est apprécié sur sa lettre de motivation, un test de Formation Musicale (écrit et oral) et l'interprétation d'une ou deux œuvres instrumentales au choix.

- Maîtrise

Le candidat est apprécié sur sa lettre de motivation, un test de Formation Musicale (écrit et oral) et l'interprétation d'une ou deux mélodies imposées et une de son choix.

➲ **Réunion d'information sur les CHAM collège le 19 janvier 18h30 au Conservatoire de Tours.**

Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD)

ÉLÈVES ENTRANT EN CE2

Renseignements dans l'établissement où votre enfant est inscrit en CE1 ou auprès du conseiller pédagogique de l'Éducation Nationale **:** *02.47.60.78.30 / cpd-educ-musicale37@ac-orleans-tours.fr*

DU CM1 au CM2

Pré-inscription au Conservatoire du **17 janvier au 19 février 2022.**
Tests d'entrée organisés par le Conservatoire les **26 et 27 mars 2022.**
Contenus des tests disponibles sur le site du conservatoire : **www.conservatoiretours.fr > inscriptions**
Tenue pour le test Danse classique : Tunique ou tee-shirt, collant et chaussons.
Tenue pour le test Danse contemporaine et jazz : Justaucorps ou tee-shirt, collant sans pieds.
+ Certificat médical obligatoire pour se présenter au test.

Classes à Horaires Aménagés Théâtre (CHAT)

ÉLÈVES DE LA 6ÈME À LA 3ÈME

Contact auprès du Collège Jean de la Bruyère : *3 avenue de Roubaix 37100 Tours*
Informations : 02 47 54 12 43 / clg-la-bruyere-tours.tice.ac-orleans-tours.fr / ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr

PRÉ-INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES POUR LES TESTS DU **17 JANVIER** AU **19 FÉVRIER 2022**

- Directement sur internet :
www.conservatoiretours.fr > Inscriptions > Horaires Aménagés (école élémentaire, collège).

ADMISSIONS EN DEUX ÉTAPES :
- En **mars** organisation de tests de niveau.
- En **mai** (primaire, collège), commission paritaire pour admission définitive. Les décisions sont confirmées par écrit par l'Éducation Nationale.

INFORMATIONS

CONSERVATOIRE FRANCIS POULENC

2 ter, rue du Petit-Pré 37000 Tours
02 47 21 60 41 / *o.fabre@ville-tours.fr*
www.conservatoiretours.fr

PARTENAIRES

INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

267 rue Giraudeau CS 74212 - 37042 Tours cedex 1
02.47.60.77.60 (poste 78 30)
CPDEM : *Chamchad37@ac-orleans-tours.fr*

ÉCOLE PRIMAIRE FRANCIS POULENC

2 ter, rue du Petit-Pré 37000 Tours
02 47 66 11 78 / *ec-poulenc-tours@ac-orleans-tours.fr*

COLLÈGE JEAN DE LA BRUYÈRE

3 avenue de Roubaix 37100 Tours
clg-la-bruyere-tours.tice.ac-orleans-tours.fr
02 47 54 12 43 / *ce.0371158h@ac-orleans-tours.fr*

LICENCE MUSICOLOGIE
À PARCOURS INTERPRÈTE

Cette licence, en partenariat avec le Département de Musicologie de l'Université François Rabelais, fonctionne, pour la partie conservatoire, comme les classes préparatoires aux métiers de l'interprétation et/ou de l'enseignement artistique spécialisé. Elle permet un «aménagement de l'emploi du temps».
À l'issue de la troisième année, les étudiants pourront valider une licence et en parallèle un Diplôme d'Études Musicales (DEM) et préparer les concours d'entrées dans les conservatoires et pôles supérieurs.

ORGANISATION DES COURS

Enseignement artistique hebdomadaire

Classes à dominante instrumentale
Instrument : 30 min à 1h30
Formation Musicale : 2h30 à 3h
Chant Choral : 45 min
Musique d'ensemble : 1h à 3h

Classe à dominante chant choral
Chant Choral : 45 min à 4h30
Formation Musicale : 2h30 à 3h

CONDITIONS D'ADMISSION

- Niveau minimum requis en Formation Musicale de fin de Cycle 2.
- Niveau en instrument de fin de cycle 3.

PRÉ-INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES POUR LES TESTS DU **17 JANVIER** AU **19 FÉVRIER 2022**

➲ Directement sur internet :
www.conservatoiretours.fr > Inscriptions > Licence de Musicologie à parcours Interprete 2022-2023

ADMISSIONS EN DEUX ÉTAPES :
- Organisation de tests de niveau les **25 et 26 mars 2022**
- En **mai,** commission paritaire pour admission définitive. Résultats consultables sur Parcoursup.

➲ Inscriptions sur **www.parcoursup.fr** à effectuer en parallèle !

INFORMATIONS

CONSERVATOIRE FRANCIS POULENC
2 ter, rue du Petit-Pré 37000 Tours
02 47 21 60 41 / o.fabre@ville-tours.fr
www.conservatoiretours.fr

PARTENAIRES

DÉPARTEMENT DE MUSICOLOGIE
5 rue François Clouet 37000 Tours
02 47 36 77 33
www.musicologie.univ-tours.fr